



Absolument pure. Poudre faite avec la crème de tartre de raffinée par.

PROCES DREYFUS.

SUITE.

sa résidence en 1894. Tout, dit-il, a été saisi, sans exception. Colonel Jouaust. Quelques pages manquant à votre carnet de notes prises aux conférences de l'école de guerre. On en a fait la remarque. Dreyfus. Non, mon colonel, pas en 1894. (Sensation.) Ferrer, ancien secrétaire du ministre de la guerre, qui a surpris Dreyfus furetant dans les papiers de ses camarades durant leur absence, déclare que vers la fin de 1894, en revenant de l'heure de l'après-midi, il a trouvé Dreyfus dans le quatrième bureau avec un étranger, un civil, à une table, consultant un document qui a paru au témoin avoir trait au transport des troupes. Me Demange. Pourquoi n'avez-vous pas donné ce témoignage en 1894? Le témoin dit qu'il regrette de l'avoir oublié. En outre, ajoute-t-il, ce n'était pas mon affaire de suspecter mes chefs. Me Demange. La cour formerait son opinion sur ces cinq années de silence. Me Labori demande au témoin à quelle époque il a mentionné ces faits pour la première fois. Ferrer. Je ne me rappelle pas. (Murmures.) Me Labori. Essayez, il serait intéressant d'avoir une explication. Ferrer. C'était il y a environ un an. Le prisonnier proteste contre de telles déclarations qui, dit-il, ne sont que de viles insinuations recueillies par un ancien ministre de la guerre. (Grande sensation.) J'ai été à mon bureau, continue Dreyfus, à toute heure en dehors des heures réglementaires. Je déclare qu'il était impossible, tout au moins très difficile, pour un civil d'entrer dans les bureaux du ministère de la guerre. Dreyfus ajoute que durant le séjour de sa femme à Hongkong, en août ou septembre 1894, il s'est rendu à son bureau à midi, quoique l'heure habituelle fût deux heures. Le colonel Jouaust questionne Dreyfus relativement à ses heures de travail et à la difficulté d'introduire un étranger dans les bureaux, puis le général Gouze demande la permission de parler, afin de compléter sa déposition. Il dit qu'il a reçu hier soir une lettre de M. Le Chatelier, ingénieur en chef du département des routes et des ponts, dans laquelle il dit: Durant six ou sept ans j'avais un permis du ministère de la guerre, et j'y suis allé au moins une centaine de fois. Je n'ai pas eu à montrer mon permis plus d'une dizaine de fois. A une occasion j'étais avec un ami, qui est entré sans autre formalité que d'ouvrir la porte et de saluer le factionnaire. (Rires.) Le général Gouze lit une autre lettre d'un teneur semblable et Dreyfus dit: La règle était sévère. Les lettres prouvent simplement que certaines personnes ne l'ont pas suivie. Me Demange. Cela prouve aussi que puisqu'il était si facile d'entrer au ministère de la guerre d'autres personnes que des officiers ont pu facilement se procurer des informations. (Murmures de dissentiment.) Le lieutenant-colonel Bertin, chef du bureau auquel était attaché Dreyfus en 1894, est appelé. Il rappelle l'entrée de Dreyfus dans son département et témoigne du grand rôle montré d'abord par le prisonnier; il dit que ce rôle a été remplacé plus tard par une grande négligence dans les questions de détails. En présence de cela, dit Bertin, j'ai graduellement cessé de le considérer comme une quantité de travail inachevé. Ainsi, après avoir consacré beaucoup de temps à l'initier aux secrets de la concentration des troupes en temps de guerre je n'ai obtenu aucun service en retour. Le témoin ajoute que le rapport qu'il a fait sur Dreyfus à son départ était tel que le prisonnier n'aurait jamais pu entrer au département des chemins de fer. Poursuivant, le témoin réitère que Dreyfus était en position de se mettre au courant des questions relatives à la mobilisation par les chemins de fer de l'est, et il relate une conversation qu'il a eue avec l'accusé en 1893, conversation qui, dans l'opinion du témoin, jette un jour curieux sur les idées de Dreyfus relativement à la patrie. Le lieutenant-colonel Bertin par la suite de la comparaison entre les écritures, puis, rappelant l'attitude du prisonnier devant la cour martiale de 1894, il dit que cette attitude l'a profondément impressionné, et qu'il a été convaincu de la culpabilité de Dreyfus par le témoignage de M. Bertillon. Quand le témoin a fait part de ses impressions au ministre de la guerre, celui-ci l'a référé à M. Casimir Périer, alors Président de

la République, à qui il a exposé les torts qui résulteraient de la trahison de Dreyfus et le mal que causerait son impunité. D'après le lieutenant-colonel Bertin, M. Casimir Périer a paru très impressionné, et il a lui-même eu l'impression qu'il paraissait la question au même point de vue que lui. (Sensation.) Au sujet de ses entretiens avec M. Scheurer-Kestner, ancien vice-président du sénat, que j'ai toujours considéré comme un homme honorable, obéissant à sa conscience, dit-il, le lieutenant-colonel Bertin contredit une partie de la déposition de Picquart à cet égard. A la conclusion de son témoignage le lieutenant-colonel Bertin déclare qu'il n'a jamais donné à Dreyfus l'ordre de se procurer des informations sur le réseau complet des chemins de fer, informations que le prisonnier a tenté d'obtenir du capitaine Cugnet. Répondant à des questions sur le prétendu visite inopportune de Dreyfus à son bureau, le témoin dit que les plans étaient gardés dans son bureau et que l'accusé connaissait la combinaison nécessaire pour ouvrir le coffre les contenant. M. Scheurer-Kestner, parait-il, a souvent dit au témoin qu'il n'avait pas pu arriver au fond de l'affaire, et il a été finalement conseillé à Bertin de s'entendre avec le ministre de la guerre. A ce moment, le greffier de la cour donne lecture d'une lettre dans laquelle M. Scheurer-Kestner s'excuse de ne pas pouvoir assister à l'audience. La lettre fait allusion aux efforts de Mathieu Dreyfus pour obtenir la réhabilitation de son frère et décrit les investigations de l'auteur. L'auteur y décrit ses moments d'angoisse durant la campagne et s'étend sur l'opinion exprimée par Henry devant la cour, de cassation et l'aveu d'Estherazy se reconnaissant l'auteur du bordereau. La lettre se termine ainsi: Vous permettez à un vieil Alsacien, Monsieur le Président, d'exprimer le sentiment que l'heure de la justice sonnera bientôt, dans l'intérêt de l'armée, de la justice et du pays. (Grande sensation.) Répondant à Me Demange, le lieutenant-colonel Bertin explique ses relations avec M. Scheurer-Kestner. Aux manœuvres de cette année-là, le témoin a fait part au général Billot des démarches de M. Scheurer-Kestner, et le général a répondu: Dites-lui de ne rien faire. Je ferai appel à mon vieil ami. J'ai télégraphié dans ce sens à M. Scheurer-Kestner, dit Bertin, car je ne pouvais pas entrer en Alsace, les Allemands me l'ayant brutalement défendu. Me Demange rappelle au témoin une remarque faite à M. Scheurer-Kestner, la suivante: «Il n'y a que cinq d'entre nous qui connaissions le terrible secret; l'un des cinq doit le trahir avant que vous appreniez quoi que ce soit.» L'accusé demande si le secret n'a pas trait à Dreyfus. Colonel Bertin. Non! non! Me Demange. D'après les termes de la conversation... Colonel Bertin, avec énergie. Non! non! Et je vous dirai pourquoi. Je n'ai jamais caché deux choses aux membres de la famille Scheurer-Kestner. Premièrement, que M. Scheurer-Kestner rendait un grand service si ses efforts avaient pour résultat d'établir l'innocence d'un homme ayant porté l'uniforme d'un officier français. Deuxièmement, que j'étais convaincu de la culpabilité de Dreyfus. (Sensation.) Me Demange. N'avez-vous pas fait la remarque suivante: «Ce juif avait été poussé au quartier général et il fallait nous en débarrasser.» Lieutenant-colonel Bertin. Non, jamais! je le nie absolument. Durant mon séjour au ministère de la guerre la question juive n'a jamais été soulevée. Dreyfus était considéré comme un camarade. Je lui ai confié tous mes secrets et je lui ai donné le mot de la serrure de mon coffre-fort. De nombreux rapports officiels sont lus; ils reconnaissent tous Dreyfus comme un brillant officier anxieux de parvenir. Les rapports du quartier général contiennent dès le début des imputations contre le caractère de Dreyfus. Me Labori demande à la cour, avec la permission du lieutenant-colonel Bertin, de poser au témoin une question sur un sujet délicat. Elle a trait, continue l'avocat, à un dîner auquel assistait Labori, à la résidence d'un ami commun, une quinzaine de jours après la dégradation de Dreyfus. J'ai une absolue confiance dans la bonne foi du lieutenant-colonel Bertin, ajoute Me Labori, et je suis convaincu que si ses souvenirs sont exacts il n'hésitera pas à répondre. Le lieutenant-colonel Bertin demande à l'avocat de donner le nom de l'ami chez lequel ils ont dîné. Me Labori murmure un nom et le témoin incline la tête en signe d'assentiment. Me Labori. Vous rappelez-vous que vous avez été un des premiers à me suggérer la croyance dans l'innocence de Dreyfus? Bertin. Non! non! c'est impossible. Labori. Le témoin se rappelle-t-il qu'un cours du dîner il est devenu très excité en parlant de Dreyfus? Le lieutenant-colonel fait remarquer qu'il faut tenir compte de l'intimité qui régnait durant le dîner; il rappelle à Me Labori qu'il était un vieil ami de son père, et

il se demande si l'avocat est toujours le même homme qui, prenant les mains du témoin à l'occasion de ce dîner lui a dit: Je n'oublierai jamais ce que vous avez fait pour mon père. Je n'oublie pas ces paroles, dit Me Labori, la voix tremblante à ces souvenirs, mais je fais spécialement allusion aux remarques quelque peu violentes que vous avez faites sur Me Demange. Je ne cherche pas à provoquer une scène entre le lieutenant-colonel Bertin et Me Demange. Ne m'avez-vous pas dit quand j'ai parlé de la croyance de Me Demange dans l'innocence de Dreyfus: «Demange, ne le mentionnez pas, il est l'avocat de l'ambassade d'Allemagne.» (Cris de Oh! Oh!) Bertin. Si je peux me rappeler, je répondrai. Je suis ici pour dire la vérité et je dirai tout ce que je sais. Je suis ici pour la vérité, comme vous. Labori. Quand je vous ai demandé pourquoi vous disiez cela, vous avez répondu que Me Demange avait déjà défendu d'autres espions et qu'il était un défenseur officiel. Le lieutenant-colonel Bertin admet la véracité des paroles de Me Labori. Labori. Vous devriez être sûr au sujet de l'intervention de Me Demange, parce qu'un membre du barreau de sa réputation n'est pas nommé officiellement à moins qu'il n'y ait d'importantes raisons. L'avocat relate ensuite comment, après avoir quitté le lieutenant-colonel Bertin, il a discuté la conversation en question avec sa femme et s'est demandé quelle garantie il pouvait trouver dans le serment de la justice d'hommes prêts à croire des choses aussi ridicules. Me croyance dans l'innocence de Dreyfus, ajoute Me Labori, a commencé ce jour-là. Je vous donne ma parole d'honneur que le lieutenant-colonel Bertin a admis qu'il avait une rancune contre Me Demange, parce qu'il avait mal défendu Dreyfus en persistant à lui faire nier toutes les charges relevées contre lui. Le lieutenant-colonel Bertin pensait évidemment que Me Demange aurait dû se joindre aux autres pour essayer de condamner Dreyfus. Le colonel Jouaust déclare l'incident clos. Mais Me Demange s'interpose et dit: Vous ne permettez, cependant, d'entrer en scène. (Rires.) Continuant, Me Demange dit qu'il préfère parler en présence du lieutenant-colonel Bertin. Il ajoute: comme le procès de Dreyfus a eu lieu à huis clos, le lieutenant-colonel Bertin n'a pu savoir si je l'avais bien ou mal défendu. Bertin. J'ai entendu parler du discours de la défense subéquentement. Me Demange dit que le fait qu'il ait été choisi pour défendre des espions est une preuve de sa discrétion. Après une courte suspension d'audience le commandant Gendron dépose au sujet de Mme Delry, une Autrichienne. Il dit qu'il a pris le thé chez elle à une seule occasion, et qu'il s'est ensuite bormé à l'échange de quelques mots polis quand il l'a rencontrée, mais qu'il n'a jamais vu la dame la dame l'ait pressé de renouveler sa visite. Il pense que l'âge ni la beauté de cette dame n'expliquent pas plus que le mystère de sa vie ou la présence de son enfant, dont le père était inconnu de tous. Il a paru au témoin qu'il avait affaire à une aventurière. Le commandant Gendron a appris qu'elle avait de belles relations au Whicwick Planning Mill, à Appleton. Deux hommes ont été tués et huit ont reçu des blessures graves. Les tués sont Nathaniel Patterson, mécanicien, et Robert Koeh. Les blessés sont William Boldman, mortellement, Paul Hoppenner, John Poeter, Edward Koletzki, Herman Miller, Auguste Reihfeldt, William Hoffman et Joseph Wettingalt. La bâtisse est totalement démolie. Les vitres du voisinage ont été brisées. Le fait de la chaudière est tombé à cent yards de distance. Derniere heure. M. Guérin assiégé. Paris, France, 23 août—S'attendant à une attaque des gendarmes occupant la maison voisine aujourd'hui, M. Guérin, président de la Ligue antisémite, et ses compagnons avaient répondu du pétrole dans une chambre située près du point d'où, pensaient-ils, viendrait l'attaque, pour y mettre le feu. Mais les agents de l'autorité n'ont rien tenté. La tranquillité règne aujourd'hui dans les rues voisines de la rue de Chabrol, où est située la maison occupée par les antisémites, mais des forces nombreuses sont stationnées. Les Machines Infernales de Rennes. Rennes, France, 23 août—Les machines infernales ont été déposées au magasin à poudre de l'artillerie. L'une est un tube cylindrique de quatre pouces de longueur et d'un puce 3/4 de diamètre; l'autre est un paquet de quatre pouces carrés. Dix des individus arrêtés pour participation à la démolition de dimanche ont été condamnés à des peines variant d'une semaine à deux mois de prison. Interrogatoire de M. Sébastien Faure. Paris, France, 23 août—Un magistrat a interrogé aujourd'hui M. Sébastien Faure, l'orateur anarchiste, qui a nié toute participation à la tentative d'assassinat contre Goulier, un commissaire de police. Paris, France, 23 août—Le correspondant d'un journal parisien à Rennes télégraphie que les machines infernales envoyées à Me Labori ont été ouvertes au laboratoire



THOMAS B. REED.

Démision de M. Reed. Augusta, Maine, 22 août—La démission de M. Thomas B. Reed, représentant au Congrès du premier district du Maine, a été reçue aujourd'hui par le gouverneur Powers. Elle a été acceptée. Les Français en Chine. Shanghai, Chine, 22 août—Les autorités chinoises de Shanghai disent que les Français ont renouveau leur réclamation du droit de fonder un établissement à Nankin, conformément au traité de 1858. Le colonel Schneider. Paris, France, 22 août—Le colonel Schneider, attaché militaire à l'ambassade d'Autriche, est arrivé à Paris. Les fonctionnaires de l'ambassade déclarent qu'il ne dira rien au sujet de l'incident de la lettre avant la fin du procès Dreyfus. Une semaine à Villefranche. Villefranche, France, 22 août—Les croiseurs français Amiral Charner, Davout et Friant, sous le commandement du vice-amiral Bienaimé, ont tiré une salve en l'honneur de l'amiral Dewey. On croit que l'Olympia restera une semaine à Villefranche. L'amiral Dewey a reçu la visite de l'amiral Bienaimé, de M. Henry Vignaud, chargé d'affaires des Etats-Unis à Paris, et du vice-consul des Etats-Unis à Nice. L'amiral américain paraît en bonne santé. Il restera une semaine à Nice. Distribution d'armes aux Burghers. Johannesburg, Transvaal, 22 août—Des officiers sont très occupés à la distribution de fusils Manser et de munitions aux Burghers. L'émigration des mineurs continue. La peste à Oporto. Madrid, Espagne, 22 août—Quatre nouveaux cas graves de peste bubonique ont été constatés à Oporto. Les rues sont maintenant patrouillées et la ville est isolée. Publication prochaine de documents. Vienne, Autriche, 22 août—Le «Neue Wiener Tageblatt» dit qu'il publie cent soixante documents qui prouvent l'innocence de Dreyfus et la culpabilité de Henry et d'Estherazy. Retour du président Roca. Buenos Ayres, République Argentine, 22 août—Le général Roca, président de la République Argentine, est revenu aujourd'hui avec l'escadre de sa visite au docteur Campos Salles, président du Brésil. Troubles à Rouen. Rouen, France, 22 août—Deux mille ouvriers des docks, n'ayant pu obtenir la permission d'entrer dans un cimetière à l'occasion de l'enterrement d'un camarade, aujourd'hui, sont rentrés dans la ville en criant: «Vive la grève!» Des troubles ont éclaté et plusieurs leaders ont été arrêtés. Il y a eu de nouveaux désordres dans la soirée, la population se rangeant du côté des grévistes. De nombreuses personnes ont été blessées, et la police a fait beaucoup d'arrestations. Contre la CONSTIPATION. Purgatifs, Dépuratifs, Antiseptiques. C. LAZARD & CO., L'Id. VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Canal et North Peters. 1 nov—Dim Mar Jeu Sam

D. MERCIER'S SONS. Les marchands renommés par la modicité des prix de leurs articles et la loyauté dans leurs transactions commerciales. 76, rue de la Harpe, Paris.

C. LAZARD & CO., L'Id. LES ANCIENS ET POPULAIRES MARCHANDS DE VETEMENTS CONFECTIONNES, d'Articles de toilette et de Chapeaux. Le magasin est ouvert le samedi soir jusqu'à 10 heures, et fermé le dimanche. Coin des rues Canal et North Peters.

Contre la CONSTIPATION. Purgatifs, Dépuratifs, Antiseptiques. C. LAZARD & CO., L'Id.

La Coupe du Canada. Toronto, Canada, 22 août—Le yacht américain Genesee a gagné aujourd'hui la première des courses de la Coupe du Canada, battant le Defender Beaver. Marchés divers. Paris, 22 août—La rente trois pour cent est cotée à 99 francs 90 centimes. Londres, 22 août—Consolidés au comptant, 105 7/8; à terme 106. Liverpool, 22 août—Coton spot, demande détaillée; prix 1/8d plus haut. American middling fair 4 1/8d, good middling 3 13/16d; middling 3 9/16d; low middling 3 3/8d; good ordinary 3 1/16d; 3 1/16d; 3 1/16d. Ventes 4,000 balles, dont 400 pour la spéculation et l'exportation y compris 3,800 balles coton américain. Boettes 6000 balles, coton américain. Futurs—stables à l'ouverture et stables à la clôture. American middling 1. m. c. août 3.83, août et septembre 3.81; septembre et octobre 3.80; octobre et novembre 3.78; novembre et décembre 3.77; décembre et janvier 3.77; janvier et février 3.77; février et mars 3.78; mars et avril 3.78; avril et mai 3.79; mai et juin 3.79; juin et juillet 3.80. New York, 22 août—Coton spot—calme à la clôture. Middling uplands 6 5/16; middling Gulf 6 9/16. Ventes 825 balles. New York, 22 août—Futures stables à la clôture. Août 57 3/4; septembre 57 1/2; octobre 59 1/2; novembre 60 1/2; décembre 60 1/2; janvier 61 1/2; février 61 5/8; mars 61 9/16; avril 62 1/2; mai 62 1/2; juin 62 1/2.

Bureau météorologique. Washington, 22 août—Indications pour la Louisiane—Temps généralement beau mercredi et jeudi; vents frais du sud.

NEW ORLEANS TRUNK Co., Ltd. 114 & 116 rue Baronne. En face de l'Hôtel Grunewald. Enseigne de la Malle de Verre. Téléphone 767. Prix pour les excursionnistes cette semaine seulement.

Notre Malle-Bureau patenée pour mar. 32 pouces, \$10.50; 36 pouces, \$11.50; 40 pouces, \$12.50.

Liste des navires dans le port. NEW YORK. Steamship Winfred, Langhans, part 8 août. Barque Espar, Deane, Japon, part 14 juil. Barque Charles F. Wood, Coombs, part 14 juil. Steamship El Paso, Gardiner, part 12 juil. Steamship Boston, Boston, part 12 juil. Steamship Champlain, Blain, part 14 août. Steamship Berne, Berne, part 15 juil. Steamship Victoria, Fisher, part 30 juil. Steamship Wadsworth, Bond, part 5 août. Steamship Manhattan, Glavin, part 2 juil. Steamship Navigator, Edgar, part 2 juil. Steamship Wm. C. Ball, Ball, part 18 juil. Steamship Jamaica, Jamaica, part 18 juil. Steamship Costa, Costa, part 29 juil. Steamship Mrs. Ball, Ball, part 6 juil. Steamship Wadsworth, Bond, part 5 août. Steamship Orlean, Brown, part 5 août. Steamship Texas, Lund, part 21 juil. GENEVE. Steamship Waybridge, Taylor, part 2 août. Steamship Cairo, Dunsmuir, part 15 juil. Steamship Hamlet, M. B., part 25 juil. Steamship Karlsruhe, L. de, part 25 juil. SIO DE JANEIRO. Steamship Hogarth, Taylor, part 2 août. ANVERS. S S Italian Prince, Anderson, part 30 juil. Steamship Paddington, Davis, part 1 août. Steamship Louisiana, Bond, part 28 juil. Steamship Alexander, Bond, part 11 août. SINGAPOUR. Steamship Mrs. Ball, Ball, part 29 juil. MARIETTA. Steamship Buchanan, Bond, part 11 juil. Steamship Baltimore, Bond, part 5 août. BREMEN. Barque Frieda, Bond, part 10 juil. Steamship Aquila, Bond, part 6 juil. Barque Albatros, Bond, part 5 août. Navire Océano, Bond, part 6 août. BARCELONE. Steamship Niagara, Bond, part 12 juil. LONDRES. Steamship Océano, Bond, part 20 juil. Steamship Bond, Bond, part 5 août. Steamship Bond, Bond, part 3 août. Steamship Bond, Bond, part 3 août. Steamship Bond, Bond, part 3 août. Steamship Bond, Bond, part 1 août. Steamship Bond, Bond, part 11 août. Steamship Bond, Bond, part 20 juil.

Converti de métal de fantaisie, fond de fer, bonnes serrures et boss croché. 26 pouces, \$1.25; 28 pouces, \$1.50; 30 pouces, \$1.75; 32 pouces, \$2.00; 34 pouces, \$2.25; 36 pouces, \$2.50.

Tout cuir, cadre laqué, bonnes serrures et boss croché. 16 pouces, \$1.50; 18 pouces, \$1.75; 20 pouces, \$2.00; 22 pouces, \$2.25; 24 pouces, \$2.50. Nos caisses rivées, peignées, colles et courtes au cuir. 14 pouces, 30c.; 16 pouces, 40c.; 18 pouces, 50c.; 20 pouces, 60c.; 22 pouces, 70c.; 24 pouces, 80c.; 26 pouces, 90c. Et toutes choses dans notre magasin en proportion. Rappelez-vous, cette semaine seulement, pour le bénéfice des excursionnistes. Nous ferons des réparations aussi certaines à prix réduits pour la même raison. Demandez notre catalogue illustré et liste de prix.